Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 4 (1913)

Artikel: Corps enseignant à tous les degrés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-109773

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

V. Corps enseignant à tous les degrés.

40. 1. Organisation des cours de gymnastique destinés au corps enseignant du canton de Berne (printemps 1911).

41. 2. Ordonnance concernant les traitements du personnel enseignant de l'établissement de sourds-muets, à Münchenbuchsee, canton de Berne, (22 août 1912.)

42. 3. Règlement pour les examens de diplôme des candidats à l'enseignement supérieur dans le canton de Berne (du 18 décembre 1911).

43. 4. Règlement pour les examens de capacité du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Schwytz (du 29 novembre 1911).

44. 5. Arrêté du Conseil d'Etat du canton de Soleure relatif aux indemnités de logement du corps enseignant primaire (du 17 janvier 1911).

45. 6. Statuts de la Caisse de retraité des maîtres de l'Ecole normale du canton de St-Gall, à Mariaberg, (Rorschach), (du 30 novembre 1911).

46. 7. Circulaire du Conseil d'éducation du canton d'Argovie, aux commissions scolaires, concernant les remplacements en cas de service militaire (15 juillet 1911).

VI. Universités.

- Instructions sur les principes à suivre dans l'admission des étudiants à l'Université de Zurich (du 4 janvier 1911).
- **48.** 2. Liste des certificats donnant droit à l'admission sans examen à l'Université de Zurich.
- **49.** 3. Règlement pour les polycliniques annexées aux cliniques de l'Université de Zurich (du 14 septembre 1911).
- **50.** 4. Plan d'études pour les étudiants en journalisme de l'Université de Zurich (du 30 août 1911).
- 51. 5. Arrêté du Conseil d'éducation du canton de Zurich concernant la modification du règlement pour le doctorat à la Faculté de médecine de l'Université de Zurich (du 6 septembre 1911).
- **52.** 6. Règlement pour le doctorat à la Faculté de médecinevétérinaire de l'Université de Zurich (du 6 septembre 1911).
- 53. 7. Université de Zurich. Règlement pour les examens de diplôme pour l'enseignement supérieur des branches commerciales (du 12 juillet 1911)
- ches commerciales (du 12 juillet 1911).

 54. 8. Règlement pour l'examen d'admission à l'Université de Berne des candidats aux études notariales (du 10 décembre 1911).
- 55. 9. Règlement pour l'obtention du titre de docteur à la Faculté de philosophie de l'Université de Berne (du 1er novembre 1911).